

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

LYXOR UCITS ETF AUSTRALIA (S&P/ASX 200) - D-EUR (le « Fonds »)

ISIN : LU0496786905 - Compartiment de la société d'investissement MULTI-UNITS LUXEMBOURG (la « Société ») domiciliée au Luxembourg.
Géré par Lyxor International Asset Management (« LIAM »)

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif d'investissement est de répliquer l'évolution à la hausse comme à la baisse de l'Indice S&P / ASX 200 Net Total Return (Code Bloomberg : ASN51) (« l'Indice de Référence »), principal indice boursier du marché d'actions australien

Le niveau d'écart de suivi prévu dans des conditions normales de marché devrait s'élever à 0,04 %.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification indirecte en concluant un contrat d'échange de gré à gré (instrument financier à terme, l'« IFT »). Le Fonds peut également investir dans un portefeuille d'actions internationales diversifié, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais de l'IFT.

La composition mise à jour du portefeuille d'investissement du Fonds est disponible sur www.lyxoretf.com. Par ailleurs, la valeur liquidative indicative est publiée sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut être également mentionnée sur les sites internet des Bourses où le Fonds est coté.

La devise de l'action est l'euro (EUR).

- **Instruments financiers investis** : IFD, titres internationaux, Fonds OPCVM et d'investissement alternatif, autres instruments financiers.
- **Politique de dividendes** : Le Fonds distribue et/ou réinvestit ses revenus.
- **Valeur liquidative** : elle est calculée quotidiennement sous réserve que les marchés de cotation seront ouverts et que la couverture des ordres sera rendue possible.
- **Rachats** : Les investisseurs peuvent racheter leurs actions sur le marché primaire chaque jour d'évaluation avant 18h30 et à n'importe quel moment pendant les heures d'ouverture des places où le Fonds est coté.

Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque sélectionnée ci-dessus est basée sur des données historiques et ne donne aucune indication sur la catégorisation future. Par conséquent, cette évaluation des risques peut ne pas représenter un indicateur fiable des risques futurs et peut être modifiée ultérieurement. La catégorie la plus basse ne correspond pas à un investissement sans risques. Le Fonds a été classé en catégorie 7 compte-tenu de son exposition à l'Indice de Référence. La catégorie 7 indique qu'il est possible de subir une perte en capital très importante voire totale, de façon soudaine dans des conditions normales de marché : la valeur de votre investissement pouvant varier chaque jour très fortement et rapidement, à la hausse comme à la baisse.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur indiqué ci-dessus et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds et que le Fonds est autorisé à faire figurer dans ce document (pour plus d'informations sur les risques, se référer à la section Profil de risque du prospectus) :

- **Risque de Contrepartie** : Le Fonds est exposé au risque de faillite ou à tout autre type de défaut de toute contrepartie avec laquelle il aura conclu un accord ou une transaction.
- **Risque lié à l'utilisation des IFT** : Afin d'atteindre son objectif d'investissement, le Fonds a recours à des Instruments Financiers à terme ("IFT") négociés de gré à gré lui permettant d'atteindre la performance de l'Indice de Référence. Ces IFT peuvent être affectés par différents types de risques tels que des modifications de la loi et/ou de la réglementation, y compris fiscale.

INFORMATIONS DESTINEES AUX INVESTISSEURS EN SUISSE

- Représentant Suisse et service de paiement en Suisse

Société Générale, Paris, succursale de Zurich, Talacker 50, Case postale 1928, 8021 Zurich, exerce les fonctions de représentant du Fonds en Suisse.

Société Générale, Paris, succursale de Zurich, assure également le service de paiement pour le compte du Fonds en Suisse.

- Lieu de distribution des documents déterminants

Le prospectus et le Key Investor Information Document, les statuts/le contrat du Fonds ainsi que les rapports annuels et semestriels du Fonds peuvent être obtenus sur simple demande et sans frais au siège du Représentant Suisse.

- Publications

En Suisse, les publications ou notifications du Fonds seront faites sur la plateforme électronique www.fundinfo.com.

La valeur liquidative par part, avec la mention « commissions non comprises », sera publiée chaque jour ouvrable sur la plateforme électronique www.fundinfo.com.

Frais

Les frais que vous payez permettent de couvrir les coûts de gestion du Fonds, y compris les coûts de promotion et de distribution. Ces frais diminuent la performance potentielle de votre investissement.

Pour plus d'informations concernant les frais, veuillez vous référer à la section Frais du prospectus du Fonds, disponible à l'adresse www.lyxoretf.com.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée applicables sur le marché primaire uniquement :	Au maximum le plus élevé entre (i) 50 000 euros par demande de souscription et (ii) 5 % de la valeur d'actif net par part multipliée par le nombre de parts souscrites.
Frais de sortie applicables sur le marché primaire uniquement :	Au maximum le plus élevé entre (i) 50 000 euros par demande de rachat et (ii) 5 % de la valeur d'actif net par part multipliée par le nombre de parts souscrites.
Sur le marché primaire, le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut demander à son conseiller financier ou à son distributeur le montant exact des frais d'entrée et de sortie.	
Lors d'un investissement via une bourse où le Fonds est coté, aucun frais d'entrée / de sortie ne s'applique, mais d'éventuelles commissions de courtage peuvent être appliquées.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants :	0,40 %
Le taux est calculé sur la base des frais de l'année précédente (taxes comprises, le cas échéant) au titre de l'exercice clos en décembre 2013 et peut varier d'une année sur l'autre. Les commissions de performance et les frais de transaction du portefeuille ne sont pas inclus, à l'exception des frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds sur l'achat ou la vente de parts ou d'actions d'autres organismes de placement collectif.	
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances particulières	
Commission de performance :	sans objet.

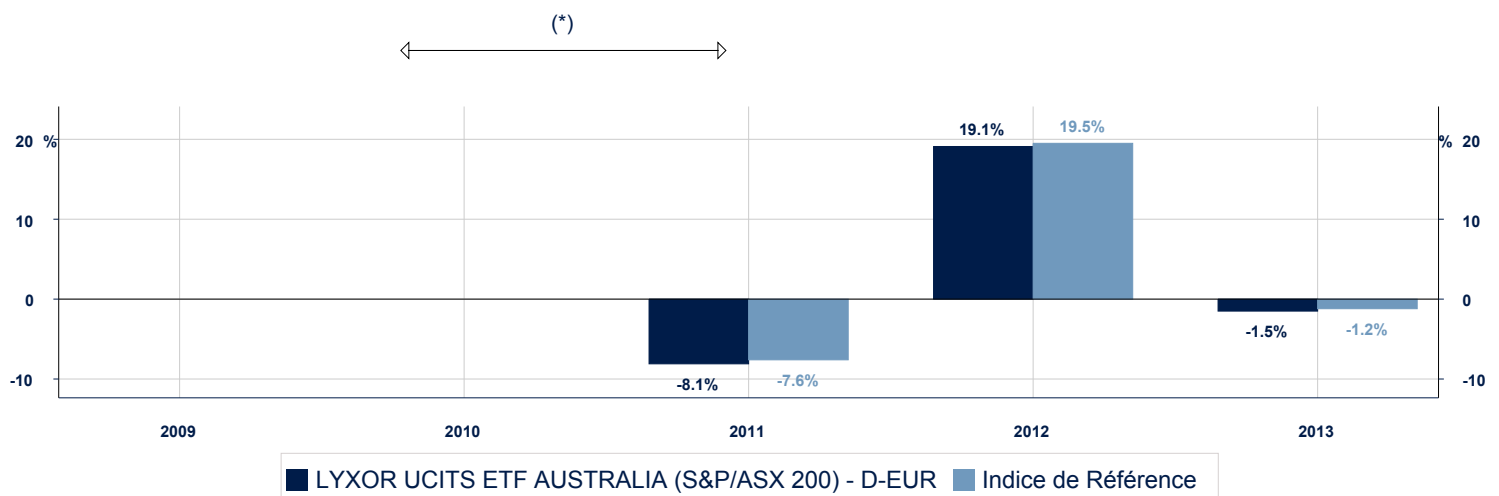
Performances passées

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures.

La performance est indiquée en euros (EUR), nette de tous les frais à la charge du Fonds.

Le Fonds a été créé le 26 mars 2010.

PERFORMANCE ANNUELLE DE LYXOR UCITS ETF AUSTRALIA (S&P/ASX 200) - D-EUR (en %)



(*) Jusqu'au 06/06/2011, l'Indice de Référence du Fonds était le S&P/ASX 200 Price Return

Informations pratiques

- **Dépositaire :** Société Générale Bank & Trust
- **Fiscalité :** La législation fiscale applicable dans l'Etat membre où le Fonds est domicilié peut affecter les investisseurs.
- **Informations supplémentaires :** La valeur liquidative et autres informations concernant les catégories de parts (le cas échéant), sont disponibles à l'adresse www.lyxoretf.com.

Le Prospectus du Fonds, ainsi que les derniers rapports annuel et semestriels en date, sont disponibles en anglais, gratuitement et sur demande, auprès de la société de LIAM, 17, Cours Valmy, Tour Société Générale 92800 Puteaux.

La responsabilité de LIAM ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour la société dans son ensemble. L'actif et le passif de chaque compartiment de la Société sont distincts conformément à la loi en vigueur. Si nécessaire, des règles de conversion entre les compartiments sont détaillées dans le prospectus.

Le fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF. LIAM est réglementé par l'Autorité des marchés financiers (l'autorité de tutelle française).

Les informations clés pour l'investisseur présentées ici sont exactes et à jour au 28 février 2014.